Institutions culturelles et politiques territoriales

ECTS
3 crédits

Composante
UFR Langage, lettres et arts du spectacle, information et communication (LLASIC)

Période de l'année
Printemps (janv. à avril/mai)

Diplômes intégrant cet élément

- Master Audiovisuel, Médias Interactifs Numériques, Jeux (AMINJ)

Langue(s) d'enseignement: Français

Ouvert aux étudiants en échange: Non

Présentation

Description

Le cours a pour objectif principal de faire connaître aux étudiants les principaux traits de l'histoire culturelle de la France et de comprendre l'ensemble des missions dévolues aux institutions publiques créées. Il est ainsi question de connaître les politiques mises en œuvre, leur contenu et leur évolution afin de pouvoir s'orienter dans le monde culturel. L'enseignement vise aussi à comprendre les enjeux de société auxquels les politiques sont censées répondre ; les modalités concrètes de leur mise en œuvre à différents niveaux du territoire (Europe, État et territoires déconcentrés de l'État, région, département, métropole, commune et intercommunalité). Il propose une analyse historique, politique, économique, juridique, administrative et sociologique des institutions culturelles, publiques et privées, en France. L'accent sera mis sur le service public de la culture et les enjeux culturels français mais aussi, de manière comparative, sur l'actualité internationale des musées, des patrimoines, de la création, des industries culturelles et des "territoires créatifs".

Objectifs

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 30 juin 2026

*Donner une représentation synthétique d’une politique culturelle en mobilisant des outils d’analyse de l’action publique ;
*Identifier les éléments d’ajustement ou de désajustement d’un projet culturel à un contexte territorial ;
*Inscrire un projet culturel dans les mutations de l’action publique (décentralisation, européanisation, transition) ;

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 30 juin 2026